

Crime et châtiment à Courroux

Dans la nuit du 20 au 21 mars 1860, Ignace Rossé et son épouse Marie sont assassinés à leur domicile de Courroux. Ce crime sordide jette la consternation dans le village et fait la une de l'actualité régionale pendant plusieurs mois. Le 2 mai 1860, Jean-Baptiste Gueniat ^A et son épouse Geneviève, de Courroux également, sont arrêtés. Jugés et reconnus coupables, les deux époux sont exécutés en public, à Delémont, le 7 septembre 1861. C'est la dernière exécution capitale dans le Jura.

20/21.03.1860

Double assassinat et vol dans la nuit du 20/21.03.1860



Figure 1 : Portrait de J.-B. Gueniat © Le Démocrate 30.07.1992

10.12.1860

Fin de l'instruction et inculpations des 5 prévenus

14-16.02.1861

Procès et jugement Cour d'assises du Jura

06.04.1861

Grâce refusée Grand Conseil BE

20.08.1861

Révision refusée Cour d'appel

07.09.1861

Exécution des époux Gueniat

Les faits ^{3 (B)}

Les époux Ignace Rossé et Marie, née Schaller, marchands, demeurant à Courroux, ont été trouvés assassinés dans leur lit [...]. C'est ce matin (21.03.1860), vers six heures, que l'un des fils Rossé étant entré dans la chambre de ses parents, a découvert cet affreux spectacle. Les bourreaux des époux Rossé ont dû les frapper avec une force et une rage extraordinaires, à l'aide d'un instrument qui ne présentait pas une surface plane, pour occasionner des fractures aussi graves [...]. Les assassins, les mains ensanglantées, ont ouvert le secrétaire [...] et ont enlevé une somme que l'on fixe approximativement à 1'100 fr. [...]. La porte d'entrée de la maison a été forcée, les filles Rossé, qui dorment dans une chambre au premier étage, séparée de celle leurs parents par la cuisine, et les fils Rossé, couchés au deuxième étage, n'ont rien entendu [...].

L'enquête et l'inculpation ^{1/4}

Le crime nécessitant une bonne connaissance de la maison et de la situation financière des victimes, les premiers soupçons se portent sur deux ouvriers mineurs : Joseph Friedli et Xavier Schmidt. Le premier est pensionnaire chez les victimes de longue date et le second, ami de Friedli, « homme de mauvais antécédents et de mœurs suspectes », a été vu en sa compagnie le soir du crime. La présence de sang sur leurs vêtements provoque leur incarcération immédiate le 23.03.1860.

J. Friedli dénonce, après quelques semaines (le 1.05.1860), la présence sur les lieux, la nuit du crime, de Jean-Baptiste Gueniat et de son épouse Geneviève, avec des éléments à charge. Le couple est arrêté le 2.05.1860, ainsi que François Farine, un proche de J.-B. Gueniat, le jour suivant.

Friedli et les époux Gueniat sont détenus préventivement jusqu'au procès. Farine et Schmidt sont libérés respectivement le 13.06.1860 et le 25.08.1860. Le 10.12.1860, les cinq prévenus sont accusés par le procureur d'arrondissement Auguste Moschard, soit comme auteurs, soit comme complices, d'assassinat suivi de vol.

Les protagonistes ^{1/4}

Les victimes (figure 2) :

Ignace Rossé, dit l'Ekain, 53 ans, maître mineur et négociant (épiciier) à Courroux
Marie Rossé, née Schaller, 47 ans, originaire de Rebeuvelier.

Les documents de l'époque indiquent que Ignace Rossé avait 57 ans à son décès. Selon l'état civil et le registre des bourgeois de Courroux, il avait 53 ans.

La famille Rossé-Schaller compte 9 enfants en 1861 (décès en bas âge de Marie Anne Rosine en 1856).

Les accusés (figure 3)

- Jean-Baptiste Gueniat, dit le Feuché, 35 ans (figure 1), entrepreneur de charrière (chemin) à Courroux
- *Rôdeur de nuit et voleur aux colères redoutées...*
- Geneviève Gueniat, née Petermann, 38 ans, originaire de Courgenay
- *Ses lèvres pincées sont le signe que son âme n'est pas aussi belle que le fut sa figure...*
- Joseph Friedli, de Rosière (Welschenrohr - SO), 29 ans, célibataire, mineur, à Courroux depuis 7 ans
- *Traits n'évoquant pas une intelligence développée...*
- Xavier Schmidt, de Bärschwyler D (SO), 28 ans, mineur
- *Physionomie repoussante, air crapuleux et oisif...*
- François Farine, journalier à Courroux, 33 ans, père de 3 enfants

Le décès des époux Rossé figure dans l'état civil de Courroux, mais pas celui des époux Gueniat. Dans le registre des bourgeois, la date de décès de ces derniers est le 20.02.1861 (date de la condamnation à mort), avec une annotation *par le glaive* pour J.-B. Gueniat. Le préfet a recommandé aux autorités de Courroux de refuser une inhumation à Courroux, *la proximité des victimes causerait une pénible sensation* ⁷.

On trouve de nombreux échanges de courriers entre la préfecture de Delémont et la commune de Courroux, en 1862, pour la prise en charge des enfants Gueniat (ils mendient dans les rues de Delémont) et leur placement en institution ⁷.

Figure 2 : Famille Rossé-Schaller © D. Broisy

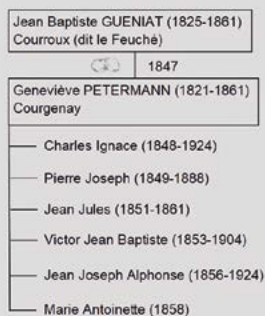


Figure 3 : Famille Gueniat-Petermann © D. Broisy

LES LOUPS D'HER

Le jugement et la sentence ^{1/4}

Le procès débute le mercredi 13.02.1861 au château de Delémont, aménagé pour l'occasion, devant une foule nombreuse. La cour d'assises est composée de trois juges, sous la présidence de Joseph Gagnebin. Le ministère public est représenté par Auguste Moschard, procureur. Cinq avocats défendent les prévenus, qui seront jugés par un jury de douze membres, domiciliés dans tout le Jura bernois.

Après la lecture de l'acte d'accusation, les accusés sont interrogés. Friedli maintient ses accusations contre le couple Gueniat et explique son silence au début de l'enquête par la crainte de représailles de ces derniers. Les époux Gueniat affirment qu'ils sont accusés à tort et proclament leur innocence. Ils le feront jusqu'à l'échafaud. Trente-huit témoins sont entendus.

Le 16.02.1861, le jury rend son verdict : les époux Gueniat et Friedli sont reconnus coupables, alors que Farine et Schmidt sont innocentés. La cour prononce ensuite son jugement : Friedli est condamné à 20 ans de travaux forcés (circonstances atténuantes) et les époux Gueniat à la peine capitale (pas de circonstances atténuantes).

Après le refus d'une demande de grâce par le Grand Conseil bernois et d'une révision du procès par la Cour suprême, la date de l'exécution est fixée au samedi 7.09.1861 par le préfet de Delémont.

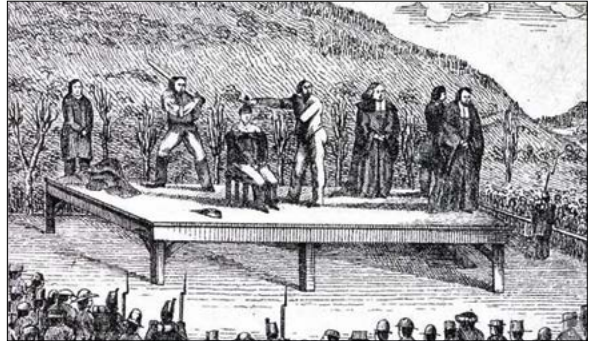


Figure 4 : Exécution « par le glaive » - Charles Vuillemet © 24heures - 04.06.2012

L'exécution publique ^{1/2/5}

La presse ^{B/C} donne un récit détaillé des événements depuis l'arrivée, très suivie, des condamnés le vendredi 6.09.1861 jusqu'à l'exécution du samedi. Elle évoque notamment le dernier contact des condamnés avec leur famille, le cortège, encadré par des gendarmes à cheval entre la préfecture et le lieu d'exécution (figure 5).

Comme pour le procès, la foule est nombreuse (et hostile aux accusés) et présente sur les lieux plusieurs heures avant l'exécution. Entre la préfecture et l'échafaud, la foule est estimée à 14 000 personnes (rapportée à la population d'aujourd'hui dans la vallée de Delémont, cela correspondrait à 45 000 personnes).

Le préfet

Le préfet de Delémont, Joseph Feune, qui vient d'être nommé, est le maître de cérémonie depuis l'arrivée des condamnés en fin d'après-midi, le vendredi 6.09.1861. Mais il s'est désisté pour conduire le cortège de la préfecture au lieu d'exécution. C'est le préfet de Moutier, Charles-Frédéric Klaye, malgré sa répugnance, ⁷ qui le remplace sur décision du Conseil exécutif bernois.

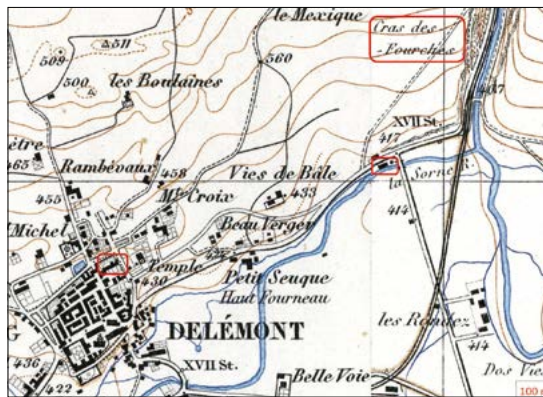


Figure 5 : Plan de Delémont - 1871 © SIT-Jura / D. Brosy

Les bourreaux

On ne connaît que leur nom : Mengis (le vieux Mengis), assisté de Probst et Moser. Ce dernier fera son coup d'essai ^{1/5} - sa première exécution - avec Geneviève Gueniat.

Les officiels

Parmi les personnalités conviées, on peut remarquer le maire de Courroux (Joseph Fleury) et deux prêtres cités dans un article précédent ^E : le curé de Courroux, Pierre-François Dizard et Mgr Eugène Lachat, futur Evêque de Bâle. Ils soutiennent les condamnés depuis leur départ de Berne le 6.09.1861. Mgr Lachat dans un état de surexcitation extraordinaire et naturel ⁵ s'adresse à la foule, depuis l'échafaud, après l'exécution, avec un discours appelant à une moralisation des mœurs.

Le Cras des Fourches

Comme l'indique l'étymologie du lieu-dit, c'était l'emplacement où on dressait la potence au Moyen Âge. Sur demande du préfet, c'est le Conseil de bourgeoisie de Delémont qui a fixé le lieu.

La peine de mort en Suisse ^{6/7}

La peine de mort pour les civils a été abolie en Suisse en 1942, après une interdiction temporaire entre 1874 et 1879. Depuis 1848, les exécutions - par décapitation - furent plutôt rares (une trentaine). La dernière a eu lieu à Sarnen (OW) en 1940 ⁶.

L'exécution des époux Gueniat est la dernière dans le Jura ⁷. On peut illustrer le débat sur la peine de mort et ses questions connexes avec les observations suivantes.

Lors du (long) débat du 6.04.1861 au Grand Conseil bernois sur la demande de grâce pour les époux Gueniat, soit de commuer la peine de mort en 20 ans de travaux forcés, 87 députés (dont 2 du Jura bernois) contre 72 (dont 3 du Jura bernois) refusèrent. La dernière exécution vaudoise (10.01.1868 à Moudon), le fut également par le glaive et devant 20000 personnes (figure 4) ⁸. Par contre, la dernière exécution fribourgeoise (21.01.1902) le fut par la guillotine et à huis-clos ⁹.

Dans l'éditorial de son article de 1992 ², le regretté Jacques Houriet ironise sur les raisons inavouées de la curiosité morbide du public qui assiste à une exécution et sur l'exemplarité recherchée par les pouvoirs publics...

Daniel Brosy

A. Gueniat ou Guéniat - Friedli ou Fridli : l'orthographe varie selon le document cité - hors citation, nous utilisons la première forme
 B. **Le Jura** (1851 - 1970) - d'abord hebdomadaire, paraît deux fois par semaine dès 1863 (tiré de www.e-newspaperarchives.ch)
 C. **Le Courrier du Jura** (1858 - 1867) - bihebdomadaire, édité à Delémont, tendance politique libérale (tiré de www.diju.ch)
 D. Bärtschwyler, aujourd'hui Bärtschwil (SO)
 E. Voir La Loucarne 13 (p. 10)

1. Archives cantonales JU - 1 J-314 - Ignace Rossé de Courroux - Jugement de son assassinat - 1861
 2. Le Démocrate - 30 et 31.07.1992 - J. Houriet
 3. Le Jura - 22.03.1860
 4. Le Jura - 14.02.1861 - Supplément spécial sur les délibérations de la Cour d'assises / 21.02.1861
 5. Le Jura - 12.09.1861
 6. Dictionnaire historique de la Suisse - hls-dhs-dss.ch & Wikipédia
 7. www.chronologie-jurassienne.ch
 8. 24Heures - 04.06.2012
 9. <https://www.fribourg-crimeetchatiment.com>